

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 30 juin 2011**

**DCM N° 11-06-30- 24**

**Rapporteur : M. LEKADIR, Conseiller Délégué**

**Objet : Journée étudiant dans ma ville.**

En 2009, le Conseil Local de la Vie Etudiante a souhaité organiser une journée d'accueil des étudiants pour marquer la rentrée universitaire. La première édition d'Etudiant dans Ma Ville a ainsi vu le jour le 26 septembre 2009 avec comme objectif de donner aux étudiants leur place dans la ville et de faire le lien avec la population messine.

Forte du succès rencontré au cours des deux premières éditions et de la mobilisation de nombreuses associations étudiantes pour créer l'événement, la Ville de Metz reconduit pour 2011 cette opération qui aura lieu le 8 octobre, selon les mêmes principes c'est-à-dire autour d'un grand défilé dans les rues de la ville, d'une auberge espagnole et d'un concert de clôture sur la place Saint-Louis permettant un accueil des étudiants en lien avec les messins.

Comme chaque année, la manifestation est organisée en mobilisant les associations étudiantes. Quatre d'entre elles sollicitent une aide financière de la Ville de Metz pour la réalisation de leur projet dans le cadre de cette journée. L'Association des Elèves des Arts et Métiers Paris Tech animera le défilé des étudiants dans les rues du centre-ville et sollicite à ce titre une aide financière de 310 €. L'Association Inter-Cultures Promotion coordonnera l'organisation de l'auberge espagnole pour laquelle une subvention de 1 500 € est demandée. Pour sa part, le Théâtre Universitaire de Metz proposera la réalisation d'un spectacle vivant au sein du village des associations, autour du thème de la révolte, s'inscrivant dans l'actualité mondiale et en hommage aux révoltes arabes. Il est proposé une aide financière de 2 500 €. Enfin, l'Association Diffu'son organisera le concert de clôture de la journée pour un montant de 10000 €.

Les subventions consacrées à l'opération s'élèvent à 14 310 €. Pour information, en plus des subventions attribuées, la Ville prendra en charge les frais de communication, le transport des étudiants et les boissons pour l'Auberge Espagnole.

La délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### **DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations participant à la manifestation Etudiant dans ma ville pour un montant de 14 310 €

- L'Association des Elèves des Arts et Métiers Paris Tech	310 €
- Théâtre Universitaire de Metz :	2 500 €
- Association Diffu'son:	10 000 €
- Association Inter-Cultures Promotion	1 500 €

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Pour le Maire,  
Le Conseiller Municipal Délégué :

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES.

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37	Absents : 18	Dont excusés : 18
------------------------------------	--------------	-------------------

<b>Décision : ADOPTÉE</b>	<b>Pour : 53</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------------	------------------	-------------------	-----------------------